

Réf: Dossier 390124

Avis de constitution

SOCIETE « SYBATCI »

Siège ABIDJAN COCODY LES DEUX PLATEAU
AGHIEN, Lot 558, Ilot 114

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/12/2024 reçus par Me BLAISE YANNICK DAUGAUX-KOUASSI, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 22/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYBATCI »

Objet :

- Le Bâtiment et travaux public (BTP) ;
- Le génie civil ;
- La gestion immobilière ;
- L'aménagement foncier ;
- La fourniture de bureau, de matériels informatiques et de mobiliers ;
- L'import-export ;
- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattachant directement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY LES DEUX PLATEAU
AGHIEN, Lot 558, Ilot 114

Dirigeant(s) M SYLLA SOUMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04099 du 10/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22738/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

